

# Championnats d'Auvergne de Beach Tennis - 2016

## Date de la phase finale :

9 et 10 juillet 2016 à Clermont-Ferrand pour l'ouverture de Sable Show (Place du 1<sup>er</sup> Mai)

- Samedi 9 Juillet : 10h-21h
- Dimanche 10 Juillet (uniquement en cas de pluie) : 10h-12h

**NB : L'organisation définitive et la programmation des Championnats d'Auvergne 2016 seront définies en fonction du nombre d'équipes engagées. Elles seront communiquées en détail par email aux joueurs inscrits, fin juin (à l'issue de la clôture des inscriptions).**

## Engagement des équipes :

L'engagement se fait par équipe de 2 joueurs ou joueuses. Afin d'être pris en compte, l'engagement d'une équipe doit obligatoirement comporter, la fiche d'inscription complétée, accompagnée d'un chèque de 24 € (à l'ordre de La Ligue d'Auvergne de Tennis), soit 12 € par joueur. Une serviette sera offerte à chaque participant.

L'équipe peut être composée de 2 joueurs n'appartenant pas forcément au même club.

La date limite des inscriptions est fixée au **Mercredi 22 juin 2016**.

La fiche d'inscription et le chèque doivent être adressés par courrier à la Ligue d'Auvergne de Tennis, 29, rue Roche Genès, 63170 Aubière.

## Conditions de participation des joueurs :

Les championnats d'Auvergne de Beach Tennis sont ouverts aux joueurs et joueuses :

- de nationalité française ;
- licenciés à la FFT pour le compte de l'année sportive 2016 ;
- en possession d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du tennis en compétition ;
- nés en 1999 et avant.

## Responsables des Championnats

- Florence LARTIGES (Tel: 06-63-47-94-84)
- Jean Marie GODEFROY, Juge arbitre (Tel: 06-85-52-57-83)